

Le 17 juillet 2026

Le MR travaille pour Bruxelles : plus de pouvoir d'achat et des réformes concrètes pour améliorer le quotidien des bruxellois

Post RS :

À Val Duchesse, notre Ministre-Président MR Boris Dillies, entouré de ses Ministres, a présenté ce jeudi soir l'accord estival du Gouvernement bruxellois. Cet accord marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre du programme de majorité. Il renforce le pouvoir d'achat des Bruxellois, stimule l'attractivité économique de la Région, investit dans une mobilité performante et des espaces publics adaptés aux défis climatiques, et améliore concrètement la qualité de vie des habitants.

En cinq mois seulement, cette majorité démontre qu'elle préfère les décisions aux discours. Bruxelles dispose désormais d'un Gouvernement qui tranche, avance et met en œuvre des réformes concrètes, tout en redressant durablement les finances régionales. Le MR l'a promis, le MR délivre !

ABSTRACT :

Réuni ce jeudi à Val Duchesse pour son dernier Conseil des ministres avant la trêve parlementaire, le Gouvernement bruxellois, sous le leadership du Ministre-Président MR, a adopté un ensemble de décisions majeures qui traduisent la mise en œuvre concrète de l'accord de majorité.

Cet accord estival s'articule autour de trois priorités chères au Mouvement Réformateur :

- *Renforcer le pouvoir d'achat et l'attractivité de Bruxelles, grâce notamment à une réduction de l'impôt des personnes physiques (IPP) et à de nouveaux incitants fiscaux destinés aux entreprises qui investissent dans les Zones d'accélération économique bruxelloises (ZAEB).*
- *Investir dans une mobilité performante et des espaces publics adaptés aux défis climatiques, avec l'approbation du Plan pluriannuel d'investissements de la STIB et le lancement du Plan Canopée.*
- *Améliorer concrètement la qualité de vie des Bruxellois, en renforçant la lutte contre le décrochage scolaire, en développant l'accès gratuit au sport de proximité et en lançant le projet de nouvelles piscines à Anderlecht.*

En conclusion, le Ministre-Président Boris Dillies et notre Secrétaire d'État Audrey Henry poursuivent activement leur mission : remettre de l'ordre dans les finances publiques et les administrations, renforcer le pouvoir d'achat et remettre la croissance économique au centre du jeu !

Sous l'impulsion de notre Ministre-Président MR Boris Dilliès et de notre Secrétaire d'État Audrey Henry, le Gouvernement bruxellois a repris la main sur Bruxelles. En cinq mois seulement, plusieurs engagements majeurs ont déjà été concrétisés : le doublement de la prime Be Home, le lancement du Plan Gares, la simplification des institutions ou encore la suppression des blocs de béton dans les rues.

Grâce au MR, l'accord estival permet aujourd'hui de franchir une nouvelle étape. Il traduit la volonté d'un **Gouvernement qui tranche, avance et met en œuvre des réformes concrètes** afin de renforcer le pouvoir d'achat, relancer l'économie bruxelloise, investir dans l'avenir de la Région et redresser durablement les finances publiques.

1. Parmi les principales décisions adoptées figurent :

✓ Réduction de l'impôt des personnes physiques dès 2028

À partir de l'exercice d'imposition 2028 (revenus 2027), le taux de l'impôt des personnes physiques en Région de Bruxelles-Capitale sera réduit de 1 %. Cette baisse permettra d'augmenter le revenu disponible des ménages bruxellois et de renforcer l'attractivité résidentielle de la Région, tout en s'inscrivant dans la trajectoire budgétaire suivie par le Gouvernement.

Concrètement, cette réforme représentera une économie annuelle de 147 euros pour une personne seule disposant d'un revenu net de 2.700 euros par mois, et de 152 euros pour un couple marié avec deux enfants percevant chacun 2.400 euros nets par mois.

Avec cette mesure, le Gouvernement renforce le pouvoir d'achat des Bruxellois et entend encourager les ménages à rester à Bruxelles.

Cette réforme s'inscrit dans le prolongement du **doublement de la prime Be Home** annoncé récemment. À partir de 2027, la réduction d'impôt accordée aux propriétaires bruxellois occupant leur logement passera de 164 à 328 euros.

A tous les niveaux de pouvoir, le MR se bat pour baisser la fiscalité et renforcer le pouvoir d'achat !

✓ Accélération du redéploiement économique de Bruxelles

Le Gouvernement bruxellois franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de redéploiement économique. Trois mesures fiscales structurantes renforcent le Pacte de compétitivité : deux exonérations temporaires du précompte immobilier et de la taxe sur les surfaces non résidentielles afin d'accélérer la reconversion de grands sites économiques sous-utilisés (Audi, Solvay, Schaerbeek-Formation, Mediapark etc.), ainsi qu'une réduction d'impôt destinée aux Bruxelloises et Bruxellois éloignés du marché du travail qui retrouvent un emploi.

Ces incitants fiscaux sont strictement conditionnés à des investissements productifs, à la création d'emplois locaux et au respect d'exigences environnementales.

Grâce à ces mesures chères au MR, nous mettons la croissance au cœur de la politique économique !

✓ Plan Canopée : lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le lancement du Plan Canopée, une initiative de notre Secrétaire d'État MR à l'Urbanisme et à l'Aménagement du Territoire, Audrey Henry. Son ambition est d'adapter les grands espaces publics régionaux aux défis climatiques, tout en renforçant leur qualité urbaine, leur attractivité ainsi que leur valeur patrimoniale et paysagère.

Pour concrétiser cette ambition, l'Urban Lab élaborera une vision d'ensemble et formulera des propositions. Pilotée par le BMA, cette plateforme réunit Urban et Perspective, avec l'appui de Bruxelles Mobilité et de Bruxelles Environnement dans leurs domaines d'expertise. Un plan d'action sera présenté au Gouvernement d'ici la rentrée.

Deux sites sont d'ores et déjà identifiés comme prioritaires : l'axe Poelaert-Royal et le rond-point Schuman, dont le projet de rénovation sera réévalué afin d'y renforcer la végétalisation.

✓ **Plan pluriannuel d'investissements de la STIB**

Le Gouvernement bruxellois a également approuvé le Plan pluriannuel d'investissements de la STIB, garantissant le développement du réseau dans les prochaines années.

La flotte de métro sera renforcée par 43 nouvelles rames M7, qui circuleront également sur les lignes 2 et 6. Côté tram, de nouvelles rames TNG remplaceront progressivement les anciens PCC, tandis que de nouvelles rames T4000 renforceront l'offre sur l'axe Nord-Sud. Le développement du réseau se poursuivra également avec le projet du tram 15, reliant la Gare du Nord à Belgica via Tour & Taxis.

Enfin, 200 nouveaux bus seront mis en service, accompagnés d'investissements dans les infrastructures afin d'accélérer l'électrification de la flotte.

✓ **Réforme de la Zone de basses émissions (LEZ)**

Le Gouvernement bruxellois est parvenu à un accord sur la réforme de la LEZ. Le texte sera désormais transmis au Conseil d'État pour avis.

Le calendrier est maintenu et les objectifs environnementaux de la LEZ sont confirmés, tout en intégrant davantage de justice sociale et de pragmatisme.

À partir de 2027, la réforme visera à mieux concilier l'ambition environnementale avec les réalités sociales. Un pass annuel de 350 euros, ramené à 200 euros pour les bénéficiaires du statut BIM, permettra de circuler pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans avec un véhicule concerné par les nouvelles restrictions.

Le dispositif prévoit également une exemption totale pour certains Bruxellois bénéficiant du statut BIM, à condition d'exercer une activité professionnelle ou d'avoir au moins trois personnes fiscalement à charge.

Comme le réclamait le MR, des dérogations sont enfin prévues pour certains professionnels dont l'activité nécessite l'usage d'un véhicule.

✓ **Appel à projets pour renforcer l'accès gratuit au sport**

Le Gouvernement lancera également l'appel à projets PROXI 2026, doté d'un budget de 1,5 million d'euros. Ce dispositif permettra aux communes de créer ou d'améliorer des infrastructures sportives de proximité accessibles gratuitement. Une attention particulière sera accordée aux projets favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'installation d'équipements dans les quartiers qui en ont le plus besoin.

✓ **Nouvelles piscines à Anderlecht**

Après des années d'attente, Bruxelles s'apprête à retrouver une piscine publique en plein air. Une piscine en plein air et une piscine couverte verront le jour sur le site des Abattoirs d'Anderlecht.

Un marché public sera prochainement lancé afin de concrétiser ce projet très attendu.

✓ **Lutte contre le décrochage scolaire**

Le Gouvernement a approuvé une nouvelle série d'appels à projets visant à renforcer l'accrochage scolaire et la réussite des jeunes Bruxelloises et Bruxellois. Dotée de plus de 10 millions d'euros, cette initiative permettra de poursuivre le soutien aux communes et aux associations de terrain, tout en lançant le dispositif d'Aide à la Réussite (AiR), destiné à accompagner plus tôt les jeunes en difficulté et à prévenir le décrochage scolaire.

Le MR l'a déjà démontré, l'éducation est au cœur de notre projet de société !

✓ **Commissaire spécial au Foyer Anderlechtois**

C'était une priorité pour le MR : le Gouvernement a désigné l'avocat Philippe Van Roost en qualité de commissaire spécial auprès du Foyer Anderlechtois pour une durée de quatre mois afin d'y remettre de l'ordre après les graves soupçons de clientélisme.

2. Conclusion

En cinq mois seulement, cette majorité a démontré qu'elle préfère les décisions aux discours. Beaucoup reste à accomplir, mais le cap de notre Ministre-Président est désormais clair : **remettre de l'ordre dans les finances publiques et les organismes régionaux, renforcer le pouvoir d'achat, soutenir le redéploiement économique, investir dans une mobilité performante et améliorer durablement la qualité de vie des Bruxellois.**

Cet accord estival constitue une nouvelle étape dans la concrétisation des engagements du Gouvernement et confirme sa volonté d'obtenir des résultats tangibles pour les Bruxellois. Bruxelles est de nouveau en mouvement.

Pour plus d'infos : socioeco@mr.be